



# Plan Régional de Prévention

## LANGUEDOC ROUSSILLON

### PLAN D' ACTIONS

Voté par le Conseil du Comité Régional Sud le 9 décembre 2010

- **Axe 1 QUALIFICATION ET MOBILITE** Campagne d'information et de sensibilisation des professionnels en partenariat avec les SIST, les OPS et le CCCA-BTP, sur l'importance de la qualification des salariés et sur le rôle majeur de l'accueil et de l'intégration des nouveaux arrivants dans l'entreprise.

- **Axe 2 CHUTES DE HAUTEUR/SINISTRALITE** Orientation des actions de prévention de l'OPPBTP vers les entreprises dont les effectifs sont compris entre 10 et 50 salariés et dont l'activité relève des secteurs surexposés jugés prioritaires : gros œuvre et maçonnerie, échafaudages, peinture et ravalements. En partenariat avec les OPS concernées, cette démarche se fera notamment par la signature de conventions PREVAL/DU.

- **Axe 3 TMS et CMR** En partenariat avec les SIST et les OPS, mise en place d'actions concertées pour la prévention des risques différés : **TMS** (prolongement de la campagne TMS 2009/2010) et risque chimique (**CMR**).

- **Axe 4 HEURTS ENGIN/PIETONS** En réponse à la sinistralité régionale et en association avec les OPS, campagne d'information et de sensibilisation à destination des entreprises (10 < effectifs < 50) exposées aux risques de heurts engins/piétons sur leurs chantiers.

- **Axe 5 INTERIM** En partenariat avec le PRISME, mise en place sur la région d'une charte tripartite FFB-PRISME-OPPBTP visant à améliorer l'accueil et les conditions d'emploi des intérimaires du BTP.

Ces actions devront être complétées en interne par une adaptation de l'organisation locale OPPBTP à la dimension de la Région et à ses problématiques propres.

- **Axe 1 QUALIFICATION ET MOBILITE** Campagne d'information et de sensibilisation des professionnels en partenariat avec les SIST, les OPS et le CCCA-BTP, sur l'importance de la qualification des salariés et sur le rôle majeur de l'accueil et de l'intégration des nouveaux arrivants dans l'entreprise.

## AXE N° 1 – QUALIFICATION ET MOBILITE

<b>CONTEXTE</b>
Les études publiées par le réseau CCA-BTP révèlent une sous-qualification relative des salariés de la construction en L.R. (par rapport à la moyenne nationale) ainsi qu'une mobilité excessive (par rapport à cette même moyenne), ces facteurs étant corrélés à la fréquence des accidents du travail.
<b>OBJECTIFS</b>
Contribuer à l'amélioration de la prise en compte par la profession des enjeux de prévention liés à la qualification des salariés et à leur bonne intégration dans les entreprises.
<b>ACTIONS</b>
Fiche-Action n° 101 : Informer la profession et promouvoir la formation et l'accueil des salariés Fiche-Action N° 102 : Information et sensibilisation des enseignants des CFA aux enjeux de la formation et de l'accueil

**FICHE-ACTION n° 101****Titre : INFORMER LA PROFESSION ET PROMOUVOIR LA FORMATION ET L'ACCUEIL DES SALARIES**

Organisme pilote de l'action		Organismes associés :	
	<b>Agence : OPPBTP Comité Régional SUD 1 Avenue Bertin Sans 34090 MONTPELLIER Tel : 04 67 63 47 50 Fax : 04 67 54 54 14</b>	PREV'BTP (SIST L.R. + OPPBTP)	
MOYENS		ACTEURS	CALENDRIER
Intervention dans les réunions professionnelles		SIST OPPBTP Conseillers	2011
Campagne d'information sur les enjeux de l'accueil des salariés (entreprises de 10 à 50 salariés) dans les publications des OPS		SIST Conseillers	1 <sup>er</sup> semestre 2011
Intervention dans les CHSCT des entreprises		SIST Conseillers	2011
Mobilisation du réseau PREV'BTP		SIST Conseillers	2011
Mise à disposition dans les halls d'entrée des organisations patronales et salariales de plaquettes d'information sur l'outil DIANA BTP (ou affiches DIANA suivant possibilités).		OPS	
INDICATEURS			
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de réunions avec intervention des acteurs</li><li>• Nombre de chefs d'entreprises rencontrés</li><li>• Nombre de salariés impactés</li><li>• 1 publication minimum par organisme/département ou région/an</li></ul>			

**FICHE-ACTION n° 102****Titre : Information et sensibilisation des enseignants des CFA aux enjeux de la formation et de l'accueil des nouveaux embauchés**

Organisme pilote de l'action		Organismes associés :	
	<b>Agence : OPPBTP Comité Régional SUD</b> 1 Avenue Bertin Sans 34090 MONTPELLIER Tel : 04 67 63 47 50 Fax : 04 67 54 54 14	OPS SIST CFA du CCCA-BTP	
MOYENS		ACTEURS	CALENDRIER
Mise en place d'une information à destination de l'ensemble des enseignants des CFA du réseau CCCA-BTP		Conseillers OPP	2011
Déploiement, dans le cadre des DDP en cours, d'une formation des enseignants sur l'utilisation de l'outil DIANA		OPP	DDP
Participation aux journées intégration/information des tuteurs organisées par les CFA.		Conseillers OPP	CFA
INDICATEURS			
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre d'enseignants sensibilisés et nombre d'apprentis concernés</li><li>• Nombre d'enseignants formés à DIANA-BTP</li></ul>			

- **Axe 2 CHUTES DE HAUTEUR/SINISTRALITE** Orientation des actions de prévention de l'OPPBTB vers les entreprises dont les effectifs sont compris entre 10 et 50 salariés et dont l'activité relève des secteurs surexposés jugés prioritaires : gros œuvre et maçonnerie, échafaudages, peinture et ravalements. En partenariat avec les OPS concernées, cette démarche se fera notamment par la signature de conventions PREVAL/DU.

## AXE N° 2 – CHUTES DE HAUTEUR

<b>CONTEXTE</b>
Les chutes de hauteur constituent la première cause d'accidents du travail graves ou mortels. Par ailleurs, une sursinistralité est mise en évidence dans les entreprises d'effectifs compris entre 10 et 50 salariés, dans les métiers du gros œuvre, du montage d'échafaudages, des peintures/ravalements et de l'installation électrique.
<b>OBJECTIFS</b>
Renforcer la vigilance des entreprises visées et leur prise en compte des risques de chute de hauteur à travers la démarche d'Evaluation des Risques Professionnels.
<b>ACTIONS</b>
Fiche-Action n° 201 : Organisation de journées techniques d'information Fiche-Action N° 202 : Accompagnement d'entreprises par le biais des conventions DU/Préval Fiche-Action N° 203 : Mise en place d'une vigilance technique à destination de sous traitants de l'UNCFMI Fiche-Action N° 204 : Mise en place d'un relais d'information technique au sein des services de santé au travail

**FICHE-ACTION n° 201****Titre : JOURNEES TECHNIQUES D'INFORMATION****Organisme pilote de l'action****Organismes associés :**

**Agence : OPPBTP Comité Régional SUD**  
**1 Avenue Bertin Sans**  
**34090 MONTPELLIER**  
**Tel : 04 67 63 47 50**  
**Fax : 04 67 54 54 14**

OPS  
CARSAT

**MOYENS****ACTEURS****CALENDRIER**

- En partenariat avec les organisations professionnelles, organisation de deux journées techniques d'information aux professionnels. (1 journée avec la FFB sur le thème des protections collectives, 1 journée avec la CAPEB sur le thème des équipements de levage et d'aide à la maintenance mécanique).

OPP  
OPS

1 juin  
1 septembre

- Diffusion d'une synthèse technique aux adhérentes des OPS organisatrices

OPPBTP  
OPS

Juillet  
Octobre

**INDICATEURS**

- Nombre d'entreprises participantes
- Nombre d'entreprises informées

**FICHE-ACTION n° 202**

Titre : ACTION DU / PREVAL / DDP

Organisme pilote de l'action

Organismes associés :



Agence : OPPBTP Comité Régional SUD  
1 Avenue Bertin Sans  
34090 MONTPELLIER  
Tel : 04 67 63 47 50  
Fax : 04 67 54 54 14

OPS - CAPEB  
FFB**MOYENS****ACTEURS****CALENDRIER**

Déploiement PREVAL sur le Languedoc-Roussillon

OPS

2011

Organisation, dans le cadre de conventions DU/PREVAL, de réunions de sensibilisation à l'ERP et à la rédaction du DU

OPS +  
OPPBTP1 réunion par  
département  
par semestre

Accompagnement complémentaire pour les entreprises volontaires (DDP)

Conseillers  
OPPBTP

2011

**INDICATEURS**

- Nombre de sessions organisées
- Nombre d'entreprises participantes
- Nombre de PREVAL réalisés
- Nombre d'entreprises en Démarche de Progrès

**FICHE-ACTION n° 203****Titre : ACTION UCMI / ENTREPRISES SOUS TRAITANTES****Organisme pilote de l'action****Organismes associés :****Agence : OPPBTP Comité Régional SUD  
1 Avenue Bertin Sans  
34090 MONTPELLIER  
Tel : 04 67 63 47 50  
Fax : 04 67 54 54 14**

UCMI

**MOYENS****ACTEURS****CALENDRIER**

Réactivation de la Charte UCMI

OPPBTP

2<sup>ème</sup> trimestre  
2011

Etablissement d'un calendrier de réunions d'information, en partenariat avec l'UCMI, à destination de leurs entreprises sous-traitantes

OPPBTP  
UCMI2<sup>ème</sup> trimestre  
2011

Mise en œuvre d'un PGC et PPSPS adaptés aux conditions des constructions de maisons individuelles en LR

OPPBTP  
UCMI2<sup>ème</sup> semestre  
2011**INDICATEURS**

- Nombre d'entreprises / salariés impactés

**FICHE-ACTION n° 204****Titre : MISE EN PLACE D'UN RELAIS D'INFORMATION TECHNIQUE AU SEIN DES SERVICES DE SANTE AU TRAVAIL**

Organisme pilote de l'action		Organismes associés :	
	<b>Agence : OPPBTP Comité Régional SUD 1 Avenue Bertin Sans 34090 MONTPELLIER Tel : 04 67 63 47 50 Fax : 04 67 54 54 14</b>	PREV'BTP	
MOYENS		ACTEURS	CALENDRIER
Animation RITE d'info pour les médecins (séances animées par l'OPPBTP)			2 x 1 <sup>er</sup> semestre 2x 2 <sup>e</sup> semestre
Elaboration d'un dossier type à usage des médecins du travail (fiche mémo, fiche sécurité, guide, doc matériel)		SATM – BTP OPPBTP	2011
Réalisation d'une vidéo d'information chutes de hauteur (à destination des salariés dans les salles d'attente)		SATM – BTP	2011
INDICATEURS			
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de médecins participants aux RITE</li></ul>			

- **Axe 3 TMS et CMR** En partenariat avec les SIST et les OPS, , mise en place d'actions concertées pour la prévention des risques différés : **TMS** (prolongement de la campagne TMS 2009/2010) et risque chimique (**CMR**).

## AXE N° 3 - TMS BTP

**Agir sur les principales pathologies liées au travail :**  
**Prévenir les troubles musculo-squelettiques (TMS)**  
**Dans le secteur du bâtiment et des travaux publics**

CONTEXTE
<p>Les Troubles Musculo-Squelettiques (Tableaux 57 affections péri articulaires provoquées par certains gestes et postures du travail, 97 rachis lombaire vibrations et 98 rachis lombaire manutention) représentent la <b>1<sup>ère</sup> cause des Maladies Professionnelles</b> (MP)</p> <p>En augmentation de <b>+ 16% en moyenne par an depuis 10 ans</b>, les TMS sont à l'origine de <b>95% des jours de travail perdus pour MP dans le BTP</b></p> <p>Parmi les 4367 MP avec arrêt dans le BTP en 2008, 3 897, soit <b>9/10 arrêts sont dus aux TMS</b> (Source CNAMTS 2007)</p> <p>Rq : un nombre important de TMS est par ailleurs déclaré en Accident du Travail (AT)</p> <p>Le BTP est très exposé à un ensemble de contraintes génératrices de TMS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'exposition aux différentes conditions climatiques</li> <li>- le port et le levage de charges lourdes</li> <li>- l'utilisation d'outils manuels portables et d'engins vibrants</li> <li>- les gestes répétitifs</li> <li>- les postures inconfortables</li> </ul> <p>Le vieillissement de la population salariée constitue en outre un facteur aggravant. En effet, si les opérateurs vieillissants ont accumulé des expériences qui leur permettent de mettre en œuvre une économie gestuelle (permettant de compenser les effets du vieillissement sur la précision et la vitesse des gestes de travail), ils peuvent voir ces marges de manœuvre entamées par certaines caractéristiques des situations de travail. Par exemple, la contrainte de temps. Aujourd'hui, le réel enjeu de la gestion des âges est de rendre le travail plus accessible à tous les salariés, quel que soit leur âge, sans perte de performance, et en évitant l'usure professionnelle et l'exclusion</p>
OBJECTIFS
<p>Faire prendre conscience que dans le BTP les TMS sont la 1<sup>ère</sup> cause des déclarations de MP</p> <p>Etre force de proposition d'actions à déployer en entreprise</p>
ACTIONS
<p>Fiche-Action n° 301 : Sensibilisation des entreprises au risque TMS</p> <p>Fiche-Action N° 302 : Accompagnement des entreprises dans la gestion du risque TMS</p>

**FICHE-ACTION n° 301****Titre : SENSIBILISATION DES ENTREPRISES ET CENTRES DE FORMATION AU RISQUE TMS**

<b>Organisme pilote de l'action</b>		<b>Organismes associés :</b>	
	<b>Agence : OPPBTP Comité Régional SUD 1 Avenue Bertin Sans 34090 MONTPELLIER Tel : 04 67 63 47 50 Fax : 04 67 54 54 14</b>	SATM – BTP PREV'BTP OPS	
<b>MOYENS</b>		<b>ACTEURS</b>	<b>CALENDRIER</b>
Rencontre des Organisations Patronales locales pour relais de l'action TMS engagée en 2009 et poursuite du partenariat ARACT-DIRECCTE CARSAT MSA		OPPBTP Agence Languedoc- Roussillon	2011
Sensibilisation des enseignants dans les CFA BTP (ADAPT-info et/ou ADAPT-Métiers)		Conseillers OPP + Médecins	2 <sup>ème</sup> trimestre 2011
Sensibilisation des dirigeants d'entreprise à l'occasion de réunions professionnelles : SS05		OPS OPPBTP	2011
<b>INDICATEURS</b>			
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de réunions de sensibilisation et nombre de participants.</li></ul>			

**FICHE-ACTION n° 302****Titre : ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DANS LA GESTION DU RISQUE TMS**

Organisme pilote de l'action		Organismes associés :	
 <p><b>Agence : OPPBTP Comité Régional SUD</b>  <b>1 Avenue Bertin Sans</b>  <b>34090 MONTPELLIER</b>  <b>Tel : 04 67 63 47 50</b>  <b>Fax : 04 67 54 54 14</b></p>		<p>SATM – BTP  PREV'BTP  OPS</p>	
MOYENS		ACTEURS	CALENDRIER
Promotion des actions de prévention TMS dans tous les contrats progrès 2011 : <ul style="list-style-type: none"> <li>Action TMS / BILAN</li> </ul>		Conseillers OPP SIST	2011
Aide à la réalisation ou la mise à jour du Document Unique (DU) avec outil MAEVA et aide à l'élaboration d'un plan d'action (Organisation – Investissements – Formations) sur le thème TMS		Conseillers OPP	2011
Proposition d'une démarche globale et participative de prévention des TMS avec l'outil ADAPT (méthodologie de construction de démarche d'amélioration des situations et des postes de travail) : <ul style="list-style-type: none"> <li>Etat des lieux : identification des besoins et engagements de l'entreprise</li> <li>Analyse : entretien avec les opérateurs, observation et analyse des situations de travail</li> <li>Formation – action : l'opérateur, acteur de sa formation prend conscience des risques auxquels il est exposé, apprend à les connaître et propose des pistes d'amélioration en vue de l'élaboration du plan d'actions de l'entreprise.</li> </ul>		OPPBTP Agence Languedoc- Roussillon	2010
Sensibilisation des salariés (encadrement et opérateurs) : sur demande des employeurs (module SS06)		Conseillers OPP SIST	<b>2011</b>
AIDES FINANCIERES AUX ENTREPRISES		CONTACTS	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Prêt 1% BTP BANQUE</li> </ul>		Conseillers OPP	2011

## INDICATEURS

- Nombre de contrats de progrès avec plan d'action TMS
- Nombre de d'accompagnement au DU
- Nombre de démarches ADAPT
- Nombre de sessions de formations réalisées et nombre de stagiaires

- **Axe 4 HEURTS ENGINES/PIETONS** En réponse à la sinistralité régionale et en association avec les OPS, campagne d'information et de sensibilisation à destination des entreprises (10 < effectifs < 50) exposées aux risques de heurts engins/piétons sur leurs chantiers.

## AXE N° 4 – INTERFACE ENGINES / PIETONS

<b>CONTEXTE</b>
<p>Le développement technique mis à la disposition des professionnels une gamme de matériels dont la polyvalence toujours croissante rend l'utilisation incontournable.</p> <p>Le revers de cette polyvalence du matériel est important : dangerosité accrue par les multiples fonctions des machines, omniprésence sur les chantiers et sous estimation du danger. En 2009, 40 % des accidents recensés par l'OPPBTP concernait l'interface engins/piétons.</p>
<b>OBJECTIFS</b>
Aider la profession à mieux évaluer et mieux prendre en compte le risque lié à la présence d'engins sur les petits chantiers
<b>ACTIONS</b>
<p>Fiche-Action n° 401 : Information aux entreprises sur le risque et les dispositifs de prévention adaptés</p> <p>Fiche-Action N° 402 : Campagne d'information des encadrements de chantier</p> <p>Fiche-Action N° 403 : Campagne de sensibilisation des Maîtres d'ouvrage et Coordonnateurs SPS sur le rôle du PGC dans l'organisation des chantiers</p>

**FICHE-ACTION n° 401****Titre : INFORMER LES ENTREPRISES ET PROMOUVOIR LES DISPOSITIFS EXISTANT D'AIDE A LA GESTION DU RISQUE ENGIN/PIETONS**

Organisme pilote de l'action		Organismes associés :	
	<b>Agence : OPPBTP Comité Régional SUD 1 Avenue Bertin Sans 34090 MONTPELLIER Tel : 04 67 63 47 50 Fax : 04 67 54 54 14</b>	CARSAT Fabricants	
MOYENS		ACTEURS	CALENDRIER
Recensement des dispositifs existant et leurs domaine d'application		OPPBTP Fabricants	1 <sup>er</sup> semestre 2011
Documents synthèse à distribuer par l'intermédiaire des Organisations Professionnelles		OPPBTP Fabricants	2 <sup>ème</sup> semestre 2011
Information aux entreprises des programmes d'aide financière existant		OPPBTP CARSAT	2011
Diffusion et débat lors des réunions CAP Prévention		OPPBTP	2011
INDICATEURS			
Nombre d'entreprises contactées (CAP + Diffusion OPS)			

**FICHE-ACTION n° 402****Titre : CAMPAGNE D'INFORMATION AUX RESPONSABLES ET ENCADREMENT DE CHANTIER SUR LE RISQUE LIE A L'INTERFACE ENGIN/PIETONS**

Organisme pilote de l'action		Organismes associés :	
	Agence : OPPBTP Comité Régional SUD 1 Avenue Bertin Sans 34090 MONTPELLIER Tel : 04 67 63 47 50 Fax : 04 67 54 54 14		
MOYENS	ACTEURS	CALENDRIER	
Utilisation des outils PREVAL – PRECHAN et DDP de l'OPPBTP pour améliorer la prise en compte du risque lié à l'interface engins/piétons	Conseillers OPP	2011	
Réunion d'informations aux professionnels	OPS	2011	
Plaquette de sensibilisation diffusée par le biais des bulletins des OPS	OPS + Conseillers OPP	2011	
INDICATEURS			
Nombre d'entreprises rencontrées.			

**FICHE-ACTION n° 403****Titre : SENSIBILISER MO ET CSPS SUR L'ORGANISATION DES CIRCULATIONS DU CHANTIER DANS LE PGC**

<b>Organisme pilote de l'action</b>		<b>Organismes associés :</b>	
	<b>Agence : OPPBTP Comité Régional SUD 1 Avenue Bertin Sans 34090 MONTPELLIER Tel : 04 67 63 47 50 Fax : 04 67 54 54 14</b>	CARSAT DIRECCTE	
<b>MOYENS</b>		<b>ACTEURS</b>	<b>CALENDRIER</b>
Action nationale Maîtres d'Ouvrage / CSPS		OPPBTP Comité National	
Information aux MO publics pour relais CSPS		OPPBTP DIRECCTE CARSAT	
<b>INDICATEURS</b>			
Nombre de Maîtres d'Ouvrage informés.			

- **Axe 5 INTERIM** En partenariat avec le PRISME, mise en place sur la région d'une charte tripartite FFB-PRISME-OPPBTP visant à améliorer l'accueil et les conditions d'emploi des intérimaires du BTP.

## AXE N° 5 – INTERIM

<b>CONTEXTE</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le BTP recourt de façon importante à l'emploi de travailleurs intérimaires, puisque ceux-ci ont représenté 8% des heures travaillées du secteur en 2008. Cette part est plus importante en LR, où la part des intérimaires atteint 9,6%<sup>1</sup>.</li> </ul> <p>Au niveau national, la sinistralité des travailleurs intérimaires du BTP est sensiblement supérieure à la moyenne du secteur, puisqu'en 2008 le taux de fréquence pour les intérimaires du BTP s'est élevé à 83,08 contre 53 pour les salariés du secteur<sup>2</sup>.</p>
<b>OBJECTIFS</b>
Promotion de la formation à la sécurité des salariés intérimaires
<b>ACTIONS</b>
Fiche-Action n° 501 : Etablir un référentiel de formation reconnu par les intervenants dans l'acte de construire

**FICHE-ACTION n° 501****Titre : ETABLIR UN REFERENTIEL DE FORMATION RECONNU PAR LES INTERVENANTS DANS L'ACTE DE CONSTRUIRE**

<b>Organisme pilote de l'action</b>		<b>Organismes associés :</b>	
	<b>Agence : OPPBTP Comité Régional SUD 1 Avenue Bertin Sans 34090 MONTPELLIER Tel : 04 67 63 47 50 Fax : 04 67 54 54 14</b>	PRISME OPS CARSAT DIRECCTE	
<b>MOYENS</b>		<b>ACTEURS</b>	<b>CALENDRIER</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Relance du partenariat avec PRISME pour la mise en place de référentiels de formation</li></ul>		Tous	2011
<ul style="list-style-type: none"><li>• En partenariat avec les entreprises utilisatrices, promouvoir le référentiel de formation et renforcer leur vigilance sur le niveau de formation des intérimaires.</li></ul>		OPS	2011
<ul style="list-style-type: none"><li>• Etudier avec les MO/CSPS la mise en place, dans les pièces écrites, de clauses liées à la formation des intérimaires.</li></ul>		DIRECCTE CARSAT	2011
<b>INDICATEURS</b>			

<sup>1</sup> Source : [http://www.cerc-actu.com/index.php?option=com\\_content&task=view&id=509&Itemid=1](http://www.cerc-actu.com/index.php?option=com_content&task=view&id=509&Itemid=1) (Cellules Economiques Régionales de la Construction : Tableau de bord interrégional de la construction pp.20 à 25).

<sup>2</sup> [http://prisme.eu//Web\\_Accueil/Outils\\_securite.aspx](http://prisme.eu//Web_Accueil/Outils_securite.aspx)